

Décision

Générale

colonial

Décision n° 69-788/SG/FP mettant un brigadier de la Police nationale à la disposition du Ministre des Affaires intérieures

n° 69-788/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
23 mars 1969

Numéro JO
n° 12 du 10/06/1969

Date du numéro
10 juin 1969

TEXTE INTÉGRAL

M. Maurice Lorho. brigadier de la Police nationale. 2 éche-lon, est mis à la disposition du Ministre des Affaires intérieures, pour compter du 19 mai 1969, date de son arrivée au Territoire, pour servir au Commissariat central de Police.